

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME du dépôt de trois questions diverses par les élus de la minorité.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2012 - **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2011 : 1 346 208 € à la section d'investissement et 200 875 € en fonctionnement - **A LA MAJORITE.**
- APPROUVE le Budget Supplémentaire sur l'exercice 2012 – **A LA MAJORITE.**
- EMET un avis favorable à la révision du Plan de Déplacements Urbains d'Ile de France - **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE la convention avec le Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux de Télécommunication et Electricité de la Région de Conflans et Cergy (SIERTECC), pour l'enfouissement des réseaux rue de Neuville et AUTORISE Madame la Maire à signer toutes les pièces afférentes - **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à signer le marché pour la requalification du parc urbain avec le groupement d'entreprises ESPACE DECO, SCREG Ile de France Normandie et ENTRA, dont la société ESPACE DECO est le mandataire, pour un montant total de 2 180 904,71 euros HT - **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant de prorogation 2013-2015 au Contrat Départemental et toutes les pièces afférentes - **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant n°1 du Contrat de territoire avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et PREND ACTE des modifications apportées au Contrat Initial - **A L'UNANIMITE.**
- ENTEND le bilan de la rentrée 2012-2013 secteur scolaire et petite enfance.
- AUTORISE Madame la Maire à signer les conventions d'objectifs et de financement 2011/2014 et leurs avenants avec la CAF pour la prestation d'accueil de loisirs sans hébergement - **A L'UNANIMITE.**
- FIXE pour l'année scolaire 2012-2013, le montant des subventions accordées aux écoles pour favoriser leurs transports et entrées dans les musées, pour un montant total de 4 800 €- **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE la mise en œuvre de la convention de réciprocité d'accueil avec la commune de Maurecourt, pour une durée d'un an renouvelable, sur une durée maximale de 5 ans. AUTORISE Madame la Maire à la signer. VALIDE le montant de 1 100 € annuel pour l'année scolaire 2011/2012 par enfant qui sera réévalué annuellement. APPLIQUE la facturation des tarifs éragniens selon le calcul de leur quotient familial, aux familles concernées utilisant les services périscolaires et restauration scolaire d'Eragny - **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter pour l'année 2012, dans le cadre du Réaap (Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents) :
 - une subvention de 2 100 € à la Caisse d'Allocations Familiales,
 - une subvention de 1 500 € au Conseil Général du Val d'Oise,
 - une subvention de 5 000 € à la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre du soutien spécifique au projet de « week end en famille » - **A LA MAJORITE.**
- REAFFIRME dans le cadre de la journée de lutte contre la misère, l'engagement de la Ville à soutenir l'action d'ATD Quart Monde et les valeurs qui l'anime dans la défense des plus pauvres - **A L'UNANIMITE.**
- CONFIRME et PRECISE le mandat spécial confié à Monsieur Philippe RELIN pour représenter la commune dans le cadre du suivi des travaux de construction de l'école C de NIOKO du 11 au septembre au 17 septembre 2012 à Ouagadougou, et DECIDE de modifier la délibération du 29 juin 2012 en ce sens - **A L'UNANIMITE.**
- ENTEND le compte rendu de la mission de Monsieur RELIN à Ouagadougou.
- ENTEND le bilan du Forum des associations 2012 .
- ENTEND les réponses aux questions des élus de la minorité relatives à :
 - la distribution du magazine municipal,
 - les besoins des futurs habitants tant en ce qui concerne les crèches, écoles, places de stationnement en vue de la livraison de nouveaux logements,
 - les intentions de Madame Gillot au regard d'une règle de non cumul de mandat en discussion.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 20.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI (à partir de 20h35), Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI Adjoints au Maire, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE (jusqu'à 22h10), Conseiller Municipal délégué, Bernard ROUSSEL, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Catherine MARSILE, Béatrice FURET, Sylvie MORELLE, Maria Térésa FORME, Philippe RELIN, Jimmy ZE, David GANDON, Alexandre MAHOUDEAUX, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Claude THOMAS, Joëlle MARTINEZ, Frédérick TURNERET, Patrick BENSMAIL, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Dominique RAMSI a donné pouvoir à Madame Francette GAUDIN. (jusqu'à 20h35)
Monsieur Djibrirou CISSE a donné pouvoir à Monsieur Pierre MATHEVET (à partir de 22h10)
Monsieur Jean-Pierre PARAY a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS
Madame Béatrice RAULT a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN

Absente : Madame Estelle MEUNIER

Monsieur Pierre MATHEVET a été désigné comme Secrétaire de séance.

Tél : 01 34 48 35 00

